

VIDÉO. Condamnation d'un agriculteur : LR, RN et FNSEA manifestent côte à côte contre les « néoruraux »

Les élus de droite et d'extrême droite ont partagé la tribune pour défendre un agriculteur de l'Oise condamné à indemniser ses voisins pour des nuisances olfactives et sonores.

Par Le Parisien avec AFP

Le 22 décembre 2023 à 18h44



Xavier Bertrand
Président (LR) de la région
Hauts-de-France

Réagir

Enregistrer

« La campagne, tu l'aimes ou tu la quittes » dit le panneau accroché par la FNSEA. Environ 300 personnes, pour beaucoup des agriculteurs et des élus, se sont réunies jeudi à Beauvais en soutien à Vincent Verschuere, éleveur condamné à verser [plus de](#)

[100 000 euros de dommages et intérêts](#) à des riverains se plaignant du bruit et de l'odeur de ses vaches.

Sur l'estrade dressée pour l'occasion, un attelage inhabituel. Deux députés RN de l'Oise, Philippe Ballard et Michel députés RN, manifestent aux côtés d'élus LR comme le proutident de région Xavier Bertrand. L'explication viendra du sénateur Olivier Paccard (LR) : « Ce qui nous unit, c'est un choix de civilisation. La France ne serait pas la même sans son coq ! », lance l'élus devant les manifestants.

À lire aussi Colmar : des riverains ne supportent plus les cloches de la cathédrale

Dans le viseur des agriculteurs et leurs soutiens, [les « néoruraux »](#). Ces citadins fraîchement installés à la campagne et qui ne supporteraient pas de devoir s'adapter à un nouveau mode de vie. « On a des entreprises à faire tourner. Si les gens ne sont pas contents. Ils s'en vont. C'est clair net et précis », lance Christian Decherf de la FNSEA quand on l'interroge.

Une autorisation préfectorale

Après plus de 10 ans de procédures l'opposant à six riverains, Vincent Verschuere, installé à Saint-Aubin-en-Bray, a vu tous ses recours épuisés, la Cour de cassation ayant jugé le 7 décembre que les nuisances « excédaient, par leur nature, leur récurrence et leur intensité, les inconvénients normaux du voisinage ».

Au cœur de la bataille judiciaire, un hangar de 2,800 m² que M. Verschuere a fait construire en 2010 pour 600 000 euros dans son exploitation située au centre du village, abritant notamment un bâtiment destiné aux bovins. Il avait pour cela obtenu une dérogation préfectorale, les premiers habitants se trouvant à moins de 100 m.

Une créance en partie payée par la région

L'éleveur dit avoir contracté un prêt bancaire sur sept ans afin de payer les 106 000 euros de dommages et intérêts. La région Hauts-de-France lui a prêté 40 000 euros, mais son proutident Xavier Bertrand, présent jeudi, a annoncé « l'abandon de cette créance ». Une cagnotte a également été lancée, « car s'il n'a pas une aide financière, Vincent sera en cessation d'activité », explique Régis Desrumaux, proutident de la FDSEA de l'Oise.

Newsletter L'essentiel du matin

Un tour de l'actualité pour commencer la journée

[S'inscrire à la newsletter](#)[Toutes les newsletters](#)

L'affaire n'est pas terminée. Le tribunal judiciaire de Beauvais doit encore statuer sur le second volet de l'affaire, les solutions pour mettre fin aux nuisances.

Dans la rubrique Vidéos

[GTA VI : le hacker à l'origine des fuites de 2022 condamné à une hospitalisation d'une durée indéterminée](#)

[VIDÉO. Disco tram et bonhommes ballons : Montpellier célèbre la gratuité de ses transports en commun](#)

[PSG-Metz : un dernier effort pour passer Noël au show](#) P

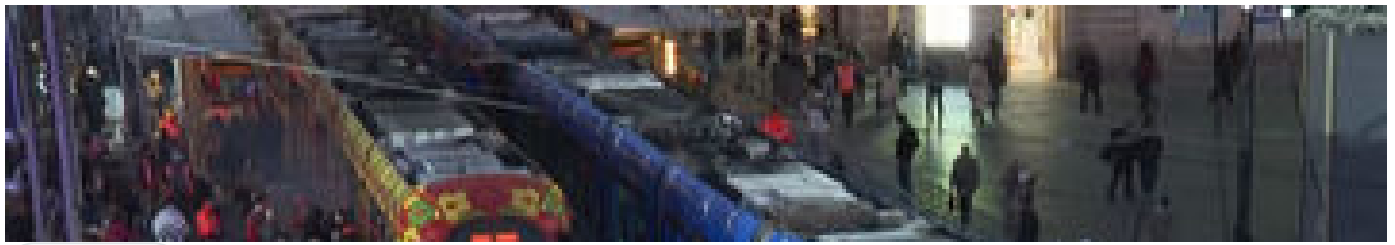
Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veillez vous [connecter](#) ou [créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

Vidéos



GTA VI : le hacker à l'origine des fuites de 2022 condamné à une hospitalisation d'une durée indéterminée



Le Parisien

Journal

Se connecter

S'abonner

Ville, code postal...



75 · Paris

91 · Essonne

92 · Hauts-de-Seine

93 · Seine-Saint-Denis

94 · Val-de-Marne

95 · Val-d'Oise

77 · Seine-et-Marne

78 · Yvelines

60 · Oise



VIDÉO. Di

Toutes les actualités locales

la gratuité de ses transports en commun



VIDÉO. Au Japon, ce berger et son chien luttent contre les ours tout en les protégeant



VIDÉO. « C'est bénéfique pour notre business » : en vue des JO, les kiosquiers de Paris formés pour guider les touristes



VIDÉO. Que vaut la bûche (moche) de Noël Lidl à 5,99 € ?



Prague : une fusillade à l'université fait au moins quatorze morts et plusieurs blessés



VIDÉO. A Saint-Pierre-de-Colombier, le chantier de la basilique a séparé le village en deux camps



Eurostar : un accord trouvé avec les syndicats de Getlink, le trafic reprendra dès demain